



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

directives

Question écrite n° 5550

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui faire connaître l'inventaire des directives de la communauté européenne relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche qui restent en attente de transposition en droit français dans son ministère, alors que le délai de transposition est expiré.

Texte de la réponse

Aucune directive dont la transposition est à la charge du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est en retard de transposition. Il n'existe pas non plus de directive de la Communauté européenne relative à l'enseignement supérieur et à la recherche en attente de transposition à ce jour. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'attache par ailleurs à mesurer l'impact qui pourrait éventuellement découler de la transposition à venir des directives que d'autres ministères sont chargés de transposer.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5550

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5761

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7853